



MUNICIPALITÉ  
SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

“BÂTIR ENSEMBLE”

## RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2023 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe qui se résument ainsi :

### ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le rapport financier préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton nous montre que la Municipalité affiche un surplus de fonctionnement de 192 149 \$.

Incluant ce surplus de fonctionnement de l'année 2023, la Municipalité possède un excédent de fonctionnement cumulé non affecté de 301 215 \$, des surplus affectés et des réserves financières affectées de 196 878 \$

Les emprunts à terme de la Municipalité totalisent 3 461 332 \$ dont une partie sera remboursée par des subventions.

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur atteste que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités auditées pour l'exercice 2023 et ce conformément aux normes comptables pour le secteur des municipalités.

La valeur des immeubles imposables s'élève à de 99 870 100 \$ et le taux de taxation de base a été de 1.0679 \$ / 100 \$ et auquel s'ajoutent des taxes de services.

### RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ÉLUS

Tel que requis par la Loi, je vous informe des rémunérations et allocations de dépenses des élus pour l'année 2023 payées par la Municipalité et la MRC qui se détaillent comme suit :

Poste	Municipalité		MRC	
	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	7 988.41 \$	3 989.88 \$	4 358.56 \$	2 142.56 \$
Conseillers	15 963.84 \$	7 971.18 \$	610.06 \$	305.14 \$

## TRAITEMENT DES DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION, CONSTRUCTION ET AUTRES

Notre inspectrice en bâtiments a traité 56 demandes en 2023 qui se résument ainsi :

	Nombre	Valeur déclarée
Agrandissement et construction	5	501 140 \$
Rénovation	21	917 393 \$
Bâtiment accessoire	9	168 285 \$
Installation septiques	5	63 868 \$
Prélèvement des eaux	2	28 000 \$
Autres	1	7 977 \$
Lotissement	4	0
Demandes en urbanisme	1	0
Certificat d'autorisation	3	896 037 \$
Démolition	5	93 869 \$

Pour un total de certificats et permis émis de 56 en nombre et 2 676 569 \$ en valeurs déclarées. Je vous rappelle que lorsqu'il est requis de demander un permis avant d'effectuer divers travaux sur votre propriété et il est préférable de le faire d'avance afin de vous assurer de son émission avant le début de vos travaux.

### L'ANNÉE 2024

Pour l'année 2024, les défis sont demeurés grands et toujours variés visant à maintenir les acquis et bonifier les services, les infrastructures et le développement de la Municipalité tout en profitant des aides financières disponibles auprès des divers ministères.

Vos élus travaillent toujours pour vous, résidents permanents ou saisonniers de notre municipalité. Ils sont à votre écoute et ont besoin de vos commentaires constructifs pour les appuyer dans leur tâche d'élus qui n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur.

En terminant, je tiens à remercier tous les citoyens et élus qui travaillent et s'impliquent dans l'avancement des dossiers de la Municipalité et je demeure disponible pour répondre à vos questions en rapport avec les informations contenues dans mon présent rapport ou tout autre sujet touchant la Municipalité.



Alain Talbot, maire  
27 janvier 2025